



# SAMDO AVENIR

Association reconnue d'intérêt général n°004400529 – Rue du Barri – Lincel – 04870 Saint Michel-l'Observatoire – France  
Téléphone : 04.92.76.68.45 - Mail : samdoavenir@free.fr - Site internet : samdoavenir.org

## L'EDITO DE LA PRESIDENTE... DE SAMDO BAVISHYA !

J'ai été vraiment heureuse de pouvoir assister à l'Assemblée Générale le 14 mai ,puis à la réunion du Conseil d'Administration le 02 juillet à Aix. il est parfois difficile d'être seule au Népal pour prendre certaines décisions, et c'était vraiment important pour moi de vous rencontrer tous et d'apprécier le soutien que vous apportez aux projets. L'association grandit, de sept participants à la première A.G. nous sommes passés à quarante trois, et vous êtes de plus en plus nombreux à participer activement aux différents projets. Votre engagement nous permet de diversifier les projets à Samdo et dans la vallée de la Nubri.

Catherine JORIOT

## APRES L'A.G., LE C.A. !

Après une assemblée générale aussi riche d'échanges, il fallait que le Conseil d'Administration se réunisse très vite pour faire le point, « à chaud » et avant les vacances, sur les projets en cours.

Nicole, Catherine, Valérie, René, Gérard et Bruno se sont donc retrouvés le 2 juillet à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) chez Jean-Louis RIGOT que nous remercions chaleureusement pour son hospitalité ; Myriam n'a pu se joindre à nous et en était bien sûr toute excusée.

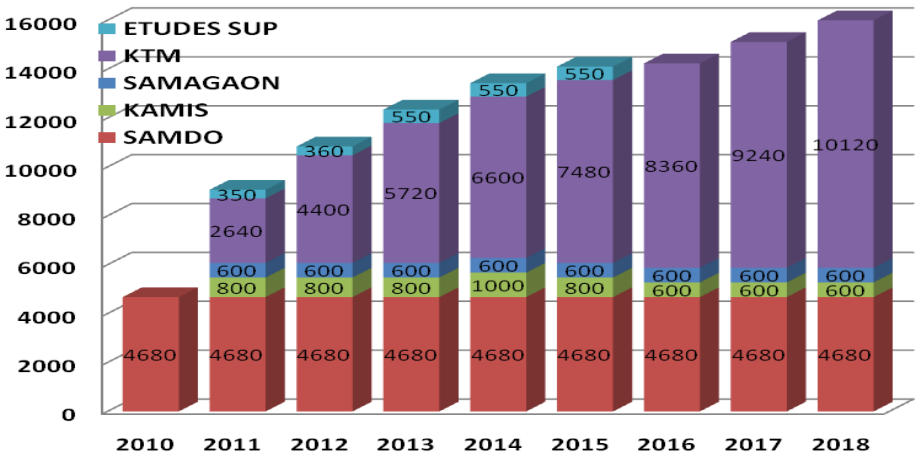
### 1 / LE POINT SUR LE PARRAINAGE DES ENFANTS SCOLARISES

A ce jour, 24 enfants sont scolarisés à Samdo, dont 12 en « nursery », 6 en classe 1, et 6 en classe 2. Par rapport à 2010, 7 nouveaux enfants sont inscrits à l'école. 8 enfants sont scolarisés à la Namgyal School de Katmandou, 4 à Samagaon, auxquels s'ajoutent les 4 enfants de kamis. On recense aujourd'hui 71 parrainages dont 37 individuels. Pour couvrir l'ensemble des frais de scolarité (incluant les frais d'études d'infirmière de Tsering Dolma), et leur évolution sur les années à venir, 80 parrainages sont nécessaires. Pour mémoire, le montant du parrainage a été revalorisé à 150€ à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, avec la possibilité, pour les parrains, d'en augmenter le montant.

**RAPPEL DES CYCLES SCOLAIRES AU NEPAL**

A la maternelle il y a 2 niveaux: LKG et UKG. L'admission en 1<sup>ère</sup> année de l'école primaire se fait à l'âge de 6 ans.  
Ecole primaire : classes 1 à 5 (obligatoire et gratuite depuis 1975)  
Le secondaire 1<sup>er</sup> niveau : classes 6, 7 et 8.  
Le secondaire 2<sup>e</sup> niveau : classes 9 et 10.  
Après la dixième année, un examen, le School Leaving Certificate sanctionne le cycle secondaire et donne accès à l'enseignement supérieur.  
Le secondaire supérieur : classes 11 et 12.  
L'université : du Master en 2 ans (maîtrise) au doctorat en 5 ans

(Source : Amis-de-Laprak.com)



| AN   | BESOIN BUDGET | BESOIN PARRAINS |
|------|---------------|-----------------|
| 2010 | 4 680         | 39              |
| 2011 | 8 470         | 71              |
| 2012 | 10 240        | 68              |
| 2013 | 11 750        | 78              |
| 2014 | 12 830        | 86              |
| 2015 | 13 510        | 90              |
| 2016 | 13 640        | 91              |
| 2017 | 14 520        | 97              |
| 2018 | 15 400        | 103             |

## 2 / UN POINT FINANCIER ET COMPTABLE

La question est posée de l'obligation éventuelle de désignation d'un commissaire aux comptes. Après vérification à l'issue de la réunion, il s'avère que Samdo Avenir n'est pas soumise à cette obligation.

Valérie s'interroge également sur la présentation des comptes. Mais là encore, l'association respecte l'obligation de tenir une comptabilité en partie double et de présenter un bilan et un rapport financier annuel : le support comptable (logiciel spécifique ou simple tableur) importe peu et la gestion comptable actuelle donne toute satisfaction.

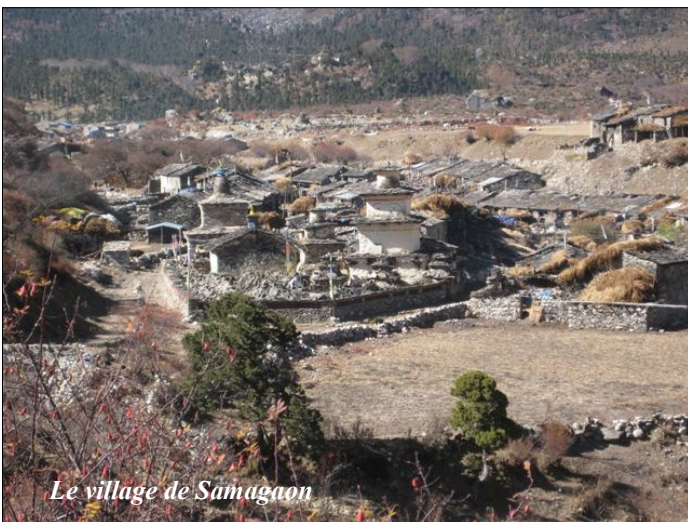
Il est seulement souhaité faire apparaître une comparaison entre deux années consécutives.

Le point de l'année 2011 au 30 juin :

L'association compte à ce jour 110 adhérents.

| ENTREES        |               |                      | SORTIES            |               |
|----------------|---------------|----------------------|--------------------|---------------|
|                | 2011          | Solde 2010<br>+ 2011 |                    | 2011          |
| Cotisations    | 700           | 1.676                | Dépenses           | 6.652         |
| Dons           | 5.805         | 20.628               |                    |               |
| Parrainages    | 7.492         | 11.815               |                    |               |
| Produit ventes | 2.261         | 2.261                |                    |               |
|                | 147           | 205                  |                    |               |
| <b>TOTAL</b>   | <b>17.105</b> | <b>36.306</b>        |                    | <b>6.652</b>  |
|                |               |                      | <b>SOLDE DISPO</b> | <b>29.654</b> |

## 3/ LE POINT SUR LES PROJETS



*Le village de Samagaon*

### Travaux de finition de l'école :

Catherine est sans nouvelle des travaux, mais il est vrai que les villageois sont actuellement affairés à la cueillette lucrative du yarsagumba (v. bulletin n°5 – 10/2009).

Quoiqu'il en soit, le financement du doublage des murs est assuré par l'agence la Balaguère et complété par Samdo Avenir (à hauteur de 1.000€ environ soit 103.589 rps) qui procèdera également au remplacement des grilles et vitrages détériorés.

### Participation à la scolarité de Samagaon :

L'école de Samagaon est une école gouvernementale, dont les enseignants sont rémunérés par l'Etat ; mais une O.N.G., « S.E.E.D.S. », abonde leur salaire et finance leur nourriture et leur hébergement.

La scolarité est gratuite, y compris pour les enfants originaires de Samdo qui doivent simplement s'acquitter d'une dotation en bois de chauffage (qui peut toutefois s'avérer problématique pour certaines familles...). L'intégralité des

montants des parrainages n'est donc pas nécessaire, mais il est décidé d'affecter 50% à l'acquisition de matériel scolaire (ce qui correspond parfaitement aux statuts de S.A. dont l'action ne doit pas se limiter au village de Samdo), tandis que les 50% restants sont conservés en vue de la poursuite de la scolarité après Samagaon.

### Scolarisation des enfants kamis :

L'école de Samagaon met à leur disposition les fournitures scolaires, et le directeur Bir Bahadur a trouvé un local disponible pour dispenser les cours. Samdo Avenir rémunèrera l'instituteur à hauteur de 10.000rps par mois (97€) pendant 8 mois. Dernière minute : les 4 enfants kamis ont commencé leurs cours mi-avril.

L'association PLANETE ENFANCE a mis en œuvre, dans le cadre de ses actions, une formation aux questions d'hygiène, santé, droits de l'homme et violences domestiques, qui pourrait être dispensée à l'instituteur ou à une femme du village de Samagaon. Il s'agit de former une personne ressource qui sera chargée de sensibiliser la population et tenter notamment de faire évoluer les esprits sur la cause des kamis. Ce projet est à approfondir.

### Scolarisation à la Namgyal School :

Le niveau scolaire est très différent de Samdo à Katmandou, et plusieurs des enfants de Samdo se retrouvent à nouveau en classe 1 après avoir pourtant quitté la classe 2 à Samdo ; mais après leur remise à niveau, ils pourront éventuellement sauter une classe !

Les 8 enfants scolarisés sont en pension à l'école, et devaient être pris en charge par familles ou amis, à Katmandou, pendant les vacances, lorsque la pension s'interrompt. Or, 3 enfants se sont retrouvés seuls au moment des vacances, soit une situation de grand danger au regard notamment du trafic d'enfants particulièrement important vers l'Inde depuis quelques années. Catherine a donc eu recours dans l'urgence aux services d'une « mamie » qui en a assuré la garde.



A la cantine de la Namgyal School

Cette situation pose à nouveau la question d'un foyer que l'association ouvrirait à Katmandou, pour assurer l'hébergement et le repas des enfants. Problèmes : le coût d'un loyer annuel. La question est là encore à approfondir.

### **Les études de Tsering Dolma :**

Tsering Dolma connaîtra au mois de juillet le résultat de ses examens d'accès aux études supérieures. Si elle est admise, Samdo Avenir financera ses études d'infirmière en ayant recours à des parrainages spécifiques (le besoin est de l'ordre de 350€ les 2 premières années, et 550€ les 3 suivantes, à confirmer).

### **Le dispensaire médical :**

Le comité des femmes aurait débuté les travaux de construction du bâtiment, qui doit être scindé en deux espaces distincts : l'atelier de tissage et le dispensaire. Le besoin de financement doit être affiné avec elles, car il importe de terminer les travaux avant la fin de l'été. Samdo Avenir versera très prochainement le bénéfice de la vente de tissages 2010, soit 938€ qui s'ajouteront aux 1.021€ versés pour 2009 et que le comité des femmes avait prévu de réserver à la construction du local.

L'infirmière a souhaité que soit installée une douche solaire (question d'hygiène bien compréhensible !), mais le Conseil d'Administration est sceptique sur l'utilisation de cet équipement, d'une part du fait de sa relative complexité, et d'autre part compte tenu des conditions climatiques de Samdo (froid et faible ensoleillement) ; il est préféré un système de parabole solaire pour chauffer des récipients d'eau chaude, ce qui permettrait d'économiser du bois et de commencer à sensibiliser la population aux questions d'hygiène. La pièce dispensaire étant mitoyenne de la salle des instituteurs qui dispose d'un ballon d'eau chaude sur son poêle, pourrait servir à alimenter un compartiment douche avec un tuyau à installer.

La mission de l'infirmière, justement, est renouvelée pour le même salaire de 20.000rps par mois (193€) partagé entre Samdo Avenir et PHASE, là encore pour élargir à Samagaon le champ d'intervention de S.A. puisque l'infirmière y intervient également.

En revanche, l'infirmière devra consacrer 2 visites mensuelles à Samdo (et non hebdomadaires comme indiqué par erreur dans le précédent bulletin), incluant chaque fois une nuitée : S.A. financera les lodges qui l'accueilleront à tour de rôle (300rps, soit 2,90€), tandis qu'elle sera nourrie gratuitement par les foyers de Samdo.

Problème soulevé par l'infirmière : le froid ! Un appel à l'acquisition de doudounes, dans le cadre d'un sponsoring ou d'un mécénat, sera lancé auprès de fabricants de vêtements de montagne ; à défaut, Nicole propose d'y affecter la recette du prochain concert choral donné le 4 septembre à Saint Michel l'Observatoire au profit de Samdo.

Enfin, Samdo Avenir décide de participer deux fois par an aux frais de portage des médicaments vers le dispensaire, actuellement supportés par PHASE et par l'agence Glacier Safari Trek.

Rappelons aussi que l'Agence Nomade doit acheminer, au mois d'octobre prochain, des médicaments et du matériel médical collecté auprès de ses agences françaises.

### **Incinérateur et gestion des déchets :**

L'agence La Balaguère envisage de financer un portage spécial de déchets depuis Samdo jusqu'à Katmandou. Le coût est à chiffrer, mais cette opération pourrait donner lieu à un nettoyage de l'incinérateur et au tri des déchets accumulés. L'infirmière pourrait être chargée de l'organiser.

### **La tuberculose de Dechen :**

Des médecins chinois au Tibet auraient diagnostiqué la tuberculose sur la jeune fille et l'on suppose que son père décédé depuis en ait été atteint. Mais pour avoir la certitude de la maladie et dispenser à Dechen le traitement approprié, il faut impérativement l'amener à Katmandou. Catherine songe à mobiliser l'une des employées de Glacier Safari Trek.

Au-delà du cas de Dechen, Catherine étudie avec PHASE la mise en œuvre d'un « camp tuberculose », une unité mobile qui permettra le dépistage de la maladie sur place.

### **Centrale hydroélectrique :**

Nous n'avons toujours pas déposé de dossier de demande de subvention en France, mais l'association dispose de fonds dormant importants, et ce projet est indispensable pour Samdo. Il est donc décidé d'allouer le solde manquant au financement, soit 7.000€, pour permettre la reprise des travaux sous la coordination de Pasang Nima, responsable du projet à Samdo. Nous solliciterons malgré tout d'autres sources de financement pour alléger cette charge.

### **Micro-crédit et fonds de secours :**

Le projet de micro-crédit a donné lieu à des échanges intéressants en assemblée générale, sans que la question ne soit vraiment réglée.

Catherine raconte l'expérience de l'association Planète Enfants à travers le « groupe d'épargne » : il s'agit de constituer un fonds de départ, alimenté par des cotisations des villageois, et abondé par l'association. Un règlement est édicté par un comité qui décide des conditions et de la nature de l'aide.

A la faveur de la discussion, il apparaît qu'un tel dispositif peut également être initié de la même façon pour la constitution d'un fonds de secours, d'autant que le concept de Community Base Organization (CBO) existent déjà au Népal et peuvent servir de base administrative au comité de gestion de ce fonds.



*Les débuts prometteurs de l'incinérateur...*

Ainsi, les villageois pourraient ouvrir un compte bancaire, y déposer une mise de fonds que Samdo Avenir doublerait, établiraient un règlement et gèreraient l'utilisation du fonds sous forme de don ou de prêt en fonction des situations ; pour des projets plus importants impliquant une aide complémentaire, le Conseil d'Administration de Samdo Avenir devrait être saisi de l'examen du projet.

Dans un premier temps, il est décidé d'affecter à la constitution de ce fonds une partie de la provision de 1.000€ décidée lors de l'assemblée générale (peut-être 500€), tandis qu'y sera également affecté le remboursement du micro-crédit déjà alloué à Mendok (1.000€). Catherine se rapprochera de Planète Enfance pour bénéficier de leur aide et mettre leur conseiller népalais, Bir Bahadur (différent de notre directeur de Samagaon !), en contact avec Samdo.

#### **Fonctionnement de Samdo Bavishya :**

Afin que l'agence Glacier Safari Trek ne supporte pas le coût des actions de Samdo Bavishya du fait de la double « casquette » de Catherine, il est décidé d'affecter une partie des cotisations de Samdo Avenir, déjà destinées à financer son propre fonctionnement, au fonctionnement de Samdo Bavishya, compte tenu des disponibilités actuelles. Mais au-delà de cette mesure, c'est un véritable emploi dont aurait aujourd'hui besoin Samdo Bavishya pour ses démarches administratives et techniques, et pour un relais plus étroit avec Samdo. Un poste à mi-temps suffirait, et Catherine songe à l'une de ses employées, Seetal, âgée de 24 ans, qui présente un profil intéressant mais sans expérience d'une ONG et sans aptitude au trek. Il est décidé de recruter Seetal à titre provisoire, de septembre 2011 à avril 2012, pour un salaire mensuel de 8.000 rps (77€), avant de solliciter l'aide d'autres ONG pour un recrutement plus qualifié et plus pérenne (l'estimation du salaire a été donnée par Planète Enfant).

**La séance est levée à 19h00 !**

**Bonnes vacances à tous !**

## **UN GRAND MERCI !**

... à **Dominique FOUCAULT**, client de l'Agence Nomade, pour l'acquisition du « ballon » d'eau chaude, de la cloche d'école, de jeux et de cartables destinés aux écoliers de Samdo.

... à **Johan SALOMON** qui organise le Trail de la Source du Lison, le 23 octobre prochain à Nans sous Sainte Anne (Doubs), et qui propose de reverser 1€ sur le prix d'inscription à parité entre l'association « Semons l'espoir » qui finance une « maison des parents » à l'hôpital de Besançon, et l'association Samdo Avenir (pour en savoir plus : [www.trailison.fr](http://www.trailison.fr)).

... à **l'agence La Balaguère** pour l'aide financière apportées aux finitions de l'école.

... **aux agences NOMADE** de Marseille (12 rue Breteuil, près du Vieux Port), Toulouse (43 rue Peyrolières), Lyon (10 quai Tilsitt) et Paris (40 rue de la Montagne Ste Geneviève) qui recueillent vos chaussures de marche et randonnée, enfants et adultes, en bon état, jusqu'au mois de septembre, pour les acheminer au Népal. Téléphone : 0825.701.702.

... Et à toutes les personnes non citées qui, par leurs diverses actions, ont soutenu et soutiennent nos projets !

*Journée studieuse mais conviviale du C.A. à Aix-en-Provence*



## **POUR MIEUX COMPRENDRE L'APPEL A PARRAINAGES**

Avant la construction de l'école de Samdo, les enfants avaient trois possibilités : être nonne ou moine ; être choisi par le Bureau du Gouvernement tibétain en exil pour être pensionnaire à Manang ou à Pokhara (2 ou 3 enfants par an) ; être pensionnaire à l'école de Samagaon si les parents en avaient les moyens (1 ou 2 par an). **Très peu d'enfants étaient donc scolarisés !**

Depuis la création de l'école et le soutien de Samdo Avenir, ils ont aussi désormais comme possibilités de suivre une scolarité à Samdo jusqu'à la classe 3, puis/ou d'être pensionnaire à la Namgyal School de Kathmandu. Tous les enfants de Samdo en âge d'être scolarisés sont parrainés par Samdo Avenir.

Lorsqu'un enfant est choisi pour partir à Manang ou à Pokhara, le parrainage prend fin et nous proposons un autre filleul à son parrain ou un parrainage collectif. Si un enfant part à l'école de Samagaon, il garde le même parrain.

L'école de Samagaon étant financé par l'ONG SEEDS et le gouvernement népalais, l'association Samdo Avenir verse la moitié du parrainage à l'école de Samagaon sous forme d'équipements scolaires ; l'autre moitié du parrainage sera versé au parrainage collectif pour les études ultérieures à la Namgyal School.

Lorsqu'un enfant devient pensionnaire à la Namgyal School, le parrainage de 120€ (150€ à partir de 2012) ne suffit pas à ses dépenses : soit son parrain propose de donner une somme plus importante, soit nous cherchons plus de parrainages collectifs pour financer les 430€ de pensionnat et frais de scolarité. Pour cette année 2011-2012, huit autres parrains seraient les bienvenus.

**Nous comptons sur vous pour en parler autour de vous, à vos amis et à vos familles.**

Catherine JORIOT